

NOUVEAU : Inscription en ligne possible du 1^{er} au 28 février 2026 via : www.guichetunique.ch

Formation avec CFC en 4 ans

- ☐ Automaticien-ne CFC ☐ **Le Locle** ☐ **Neuchâtel** ☐ Informaticien-ne CFC (Exploitation et infrastructure) ☐ **Le Locle** ☐ Horloger-ère CFC (Domaine spécifique rhabillage) – **Le Locle** ☐ Micromécanicien-ne CFC (Domaine spécifique étampe / moule)

Formation avec CFC en 4 ans et maturité professionnelle TASV* intégrée

- ☐ Automaticien-ne CFC ☐ **Le Locle** ☐ **Neuchâtel**
 - ☐ Electronicien-ne CFC – **Neuchâtel**
 - ☐ Horloger-ère CFC (Domaine spécifique rhabillage) – **Le Locle**
 - ☐ Informaticien-ne CFC (Exploitation et infrastructure)
 - ☐ **Le Locle** ☐ **Neuchâtel**
 Tronc commun en 1^{ère} année, la possibilité de choisir une spécialité en 2^{ème} année.
 Développement d'applications se fait en cours de formation.
 - ☐ Micromécanicien-ne CFC (Domaine spécifique) – **Le Locle**

Formation avec CFC en 4 ans et maturité professionnelle ES* i

- ☐
- Médiamaticien-ne CFC – Neuchâtel

Formation avec CFC en 3 ans et maturité professionnelle

- ☐ Automaticien-ne CFC - **Neuchâtel**
 - ☐ Electronicien-ne CFC – **Neuchâtel**
 - ☐ Médiamaticien-ne CFC – **Neuchâtel**
 - ☐ Informaticien-ne CFC (Systèmes d'information et applications) – **Le Locle** ☐ **Neuchâtel**
 - ☐ Micromécanicien(ne) (Montage, réparation, usinage, usinage à la main, usinage à l'outil, usinage à la machine, usinage à la fabrication et CNC) – **Le Locle**

*Type : ESs (Economie & Services type « services ») pour les médiamaticien-ne-s, TASV (Techniques d'Apprentissage des Sciences de la Vie) pour les autres formations

2^{ème} choix :

Merci d'envoyer ce bulletin d'inscription au secrétariat du site de préférence (l'adresse est indiquée sur le bulletin). Le candidat sélectionné est disponible sur les deux sites.

Information importante :

En cas de doute sur les conditions de promotion en fin de scolarité ou en maturité professionnelle, il est recommandé de s'inscrire également dans une voie CFC sans maturité intégrée.

Données personnelles de l'élève

Nom-s	Date de naissance
-------	-------------------

Lieu de naissance (ville/village pour les Suisses et étrangers nés en Suisse, pays pour les autres)

Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin N° AVS n° (carte d'assurance maladie)

Rue et n°  NPA, localité

Origine (NPA, commune et canton)	Nationalité
----------------------------------	-------------

Type de permis de séjour/établissement : _____ Dès le _____ Jusqu'au _____

Langue maternelle _____ Autre langue _____

N° tél mobile E-mail

Données personnelles / Données légales/fiscal (rubrique obligatoire jusqu'à 25 ans)

En cas de séparation, le/la représentant légal(e) de l'enfant doit/ont :

Représenté par : ☐ Père ☐ Mère ☐ Curatelle ☐ Autre

☐ Père ☐ Mère ☐ Curatelle ☐ Autre

.....

.....

.....

.....

.....

tél mobile

N° tél prof.

E-mail

Adresse de correspondance de l'élève si différente de celle indiquée en page n°1

Chez _____ N° tél _____
Rue, n° _____ NPA, localité _____ Canton, Pays _____

Scolarité obligatoire terminée

Scolarité obligatoire terminée en (année) _____ Canton ou pays _____ Niveau atteint _____
Nom et adresse de l'école _____

Activités antérieures

Ecole post-obligatoire _____ De _____ À _____
Titre-s obtenu-s (CFC, diplôme, etc.) _____ Année-s _____

Souffrez-vous d'une allergie/handicap/trouble/affection médicale dont vous souhaitez nous informer ?

Souffrez-vous d'un handicap (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, etc...) dont vous souhaitez nous informer ? ☐ oui ☐ non

Lors de la dernière année d'école obligatoire, avez-vous bénéficié d'une mesure BEP ? ☐ oui ☐ non

La demande de compensation des désavantages (mesures BEP) doit nous parvenir dans les 6 mois suivant le début de votre formation.



Conditions d'admission :

<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SFPO/formations/Pages/Conditions-acces-au-postobligatoire.aspx>



Coût de la formation

Selon l'[arrêté fixant la taxe forfaitaire annuelle pour le CPNE](#), le montant de CHF 150.- est prévu pour les personnes en formation à plein temps (activités extrascolaires, d'imprimés, matériel divers). Pour les formations duales, celui-ci se monte à CHF 50.-. A la taxe forfaitaire, s'ajoutent les frais d'écologie (moyen d'enseignement, outils, équipement de sécurité, etc.) dont le montant dépend de la formation choisie.

Délai d'inscription

Samedi 28 février 2026

Pour toutes les professions

Dates importantes

Concours d'entrée

Mercredi 18 mars 2026

Rentrée scolaire

Lundi 17 août 2026

Si vous êtes également inscrit-e dans un autre établissement scolaire pour la rentrée scolaire 2025-2026, merci d'indiquer à quel niveau de choix se situe notre école dans votre ordre de préférence : ☐ 1^{er} choix ☐ 2^e choix ☐ 3^e choix ☐ 4^e choix ☐ 5^e choix

Documents à joindre obligatoirement au formulaire d'inscription

(Le résultat semestriel de 11^{ème} année doit être obtenu avant l'envoi)

- Copie du bulletin semestriel de 11^{ème} année (dès l'obtention, à fournir également le bulletin annuel si la 11^{ème} année est déjà terminée)
- Copie du bulletin annuel de 11^{ème} année (uniquement pour les élèves étudiants hors-canton ou ayant déjà terminé leur scolarité obligatoire)
- Photographie au format passeport, avec nom, prénom au verso (**indispensable pour la création de la carte d'étudiant**)
- Permis de séjour/établissement pour les personnes de nationalité étrangère

Informations importantes

Le nombre de places étant limité, un concours d'entrée est organisé pour les voies CFC sans maturité, indépendamment de la provenance des élèves.

Les personnes domiciliées en Suisse mais hors du canton de Neuchâtel devront obtenir une autorisation de suivre la filière de formation choisie auprès des autorités cantonales compétentes.

Les candidat-e-s majeur-e-s ou mineur-e-s dont le responsable fiscal habite à l'étranger sont redevables d'un écolage annuel qui se montera pour l'année scolaire 2026-2027 à CHF 15'800.-

Lieu et date

Signature de la/du représentant-e légal-e _____ Signature de l'élève _____